



Paris, le 15 JAN. 2014

Le Président de la Section Technique

Docteur Thomas Vallotton
Porte-parole du SJBM
Route du Cap
Résidence Terra-Corsa Bât 2
20200 VILLE-DI-PIETRABUGNO

Monsieur,

Vous vous êtes adressé au CCNE pour lui demander de se saisir de questions particulières concernant la mise en vente libre d'autotests HIV en juillet prochain, et je vous en remercie.

Ainsi que vous le mentionnez, le comité s'est prononcé à plusieurs reprises sur ce sujet, et la dernière fois il y a peu, afin de préciser les enjeux éthiques concernant cette mise sur le marché. Il a ainsi répondu aux questionnements majeurs qui lui étaient posés par Madame la Ministre de la Santé.

Les arguments que vous développez à l'appui de votre demande, et que vous soulignez comme n'ayant pas été encore abordés (questions de conservation et de traçabilité, caractère de maladie à déclaration obligatoire du SIDA, question de la délégation de compétence non endossable, le caractère limité au VIH de ces tests alors que d'autres MST posent de graves problèmes de santé publique, les problèmes de certification et de suivi d'efficacité, ainsi que la question de prix de ces autotests), ne nous semblent pourtant pas exiger que le CCNE reprenne une réflexion nouvelle alors qu'il vient d'en livrer une analyse éthique importante et étayée, sans prétendre avoir épuisé la réflexion éthique, les a abordés sous cet angle.

Ainsi qu'il le précisait à la fin de son avis N°119, "Le CCNE rappelle que cet avis concerne les problèmes éthiques qui seraient posés par une commercialisation d'autotests de dépistage de l'infection VIH. Il n'a pas pour objet de se prononcer sur l'opportunité qu'il y aurait ou non à commercialiser en France de tels autotests".

Dans ce contexte, il ne nous semble pas qu'il existe une urgence à reprendre un travail de réflexion éthique sur le sujet des autotests VIH, même si le comité, ainsi qu'il l'a fait en 2013 à la suite de l'avis publié en 2004, suit ce domaine avec intérêt et vigilance et sait que l'évolution, tant des techniques que de l'épidémie de SIDA, le conduiront certainement à reprendre cette réflexion à l'avenir.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Patrick Gaudray

Président de la Section Technique du CCNE